



PUBLIC

Artistes émergent.es à partir de 18 ans

PRÉREQUIS

Maîtriser une discipline « cœur de métier » : danse, comédie, chant, cirque, arts visuels, etc.
Avoir un fort potentiel dans au moins une discipline complémentaire.

ADMISSION ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur dossier et auditions

- Dossier de candidature : compléter le formulaire en ligne avec les pièces demandées (CV, lettre de motivation, photos, vidéos).
- Audition finale

DURÉE ET RYTHME

2 ans (520h par an en centre de formation, 1080h en entreprise).

Rythme : lundi, mardi et mercredi en centre de formation

EFFECTIFS

De 10 à 14 stagiaires

STATUT

Apprenti.e

TARIF

Formation financée par l'OPCO de l'employeur.
Rémunération dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (salaire à hauteur d'un pourcentage du SMIC déterminé en fonction de l'âge et de l'ancienneté).

PASSERELLE ET ÉQUIVALENCE

Nous contacter pour toute demande.



ARTISTE INTERPRÈTE DE MUSIC-HALL

MÉTIER VISÉ : ARTISTE INTERPRÈTE DE MUSIC-HALL

Fiche RNCP41321

La formation Artiste interprète de Music-hall est validée par le titre « Artiste interprète de Music-hall », inscrit au RNCP, titre homologué de niveau 4, et composé de 3 blocs de compétences.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'artiste interprète sera en capacité d'exercer son métier devant du public, dans des cadres variés tels que des : productions pluridisciplinaires, revues de Music-hall, créations mixant les arts de la scène, cabarets français et étrangers, spectacles de jeune public, spectacles audio-visuels enregistrés, émissions de variétés et de divertissement, événements (festivals, spectacles pour entreprises, particuliers etc.), hôtelleries de plein air, comédies musicales, théâtre, etc.

À l'issue de la formation, les participant.es seront capables de :

- Préparer un rôle pluridisciplinaire pour un spectacle de Music-Hall
- Répéter et jouer sur scène un spectacle de Music-Hall face à un public
- Construire et gérer leur parcours professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION INTERNE

- Évaluation prédictive (positionnement)
- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Contrôles continus

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES DU TITRE

Épreuves spécifiques de validation pour chaque bloc pouvant être acquises de façon indépendante (3 blocs).

LES +

- Expérience scénique professionnelle dans une entreprise du spectacle vivant (production, cabaret, compagnie, etc.)
- Formation pluridisciplinaire
- Individualisation de la formation et personnalisation des parcours
- Scènes ouvertes dans le cadre de la formation

PROGRAMME DE FORMATION

Préparer un rôle pluridisciplinaire pour un spectacle de Music-hall - 582h de cours collectifs

- ▶ Préparation des interprétations - chant
technique vocale / polyphonie / théorie et culture musicale / pratique rythmique et instrumentale / interprétation chantée / préparation à la certification
- ▶ Préparation des interprétations - danse
danse jazz / street jazz / danses urbaines / claquettes / préparation à la certification
- ▶ Préparation des interprétations - comédie
monologue / jeu clownesque / atelier de création basé sur l'improvisation / préparation à la certification
- ▶ Préparation des interprétations pluridisciplinaires, des bascules d'une discipline à une autre.
(Projet pluridisciplinaire individuel : PPI / préparation à la certification / création collective pluridisciplinaire)

+ 40h de soutien individuel

Répéter et jouer sur scène un spectacle de Music-Hall - 228h

- ▶ Préparation à la scène (préparation physique/maquillage/mise)
- ▶ Environnement technique de la scène (son/lumière/sécurité)
- ▶ Répétitions
- ▶ Représentations sur scène face à un public

Construire et gérer son parcours professionnel d'artiste -190h

- ▶ Préparation individuelle d'une audition : Candidater à une audition (CV, bande démo) / Simulation de casting / Culture artistique du Music-Hall / Développer son image sur le web
- ▶ Entretien et développement des compétences (entrainement régulier par cœur de métier Danse, Chant, Comédie, Cirque)

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ▶ Matériels et espaces : mise à disposition de salles et matériels adaptés à la pratique du chant, de la danse et de la comédie + studio MAO
- ▶ Cours et ateliers collectifs
- ▶ Accompagnement et suivi individualisés
- ▶ Plan individualisé de formation
- ▶ Retour d'expérience des apprenant.es et leur analyse personnelle du travail accompli.

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- ▶ Formations artistiques complémentaires.
- ▶ Licence Arts du spectacle
- ▶ Diplôme d'État de danse (ministère de la Culture)

2026/2027

LE MANS



PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- ▶ Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- ▶ Une référente handicap s'assure que les moyens de la prestation de formation sont adaptés aux besoins spécifiques.

LIEU DE FORMATION

74bis, Quai Amiral Lalande
72000 Le Mans

CONTACTS

Institut National des arts du Music-hall
12 Rue Béranger
72000 LE MANS
Tel : 02 43 80 38 94

Informations/inscriptions :
 laetitia.faudier@inm-lemans.fr

Formation professionnelle et continue,
référente handicap et mobilité :
 beatrice.giret@inm-lemans.fr

EN LIGNE

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



WWW.INSTITUT-NATIONAL-MUSICHALL.COM 